

Commune d'OBERHASLACH

Bulletin Municipal n°19 Hiver - Décembre 2018

22 rue du Nideck 67280 OBERHASLACH



mairie.oberhaslach@wanadoo.fr



www.commune.oberhaslach.fr

→ ACCUEIL

Lundi: 8h-12h / 13h30-16h

8h-12h / 13h30-16h Mardi:

8h-12h / 13h30-16h Mercredi:

Jeudi: 8h-12h / 13h30-16h

8h-12h Vendredi:

Samedi: 10h-12h









Mes chers concitoyens,

Cette année 2018 se clôture de manière bien troublée.

Après le formidable élan d'unité et d'espérance initié par les cérémonies du centenaire de la première Guerre Mondiale, la mobilisation des « gilets jaunes », leur colère légitime, et la passivité du gouvernement devant l'embrasement social, a perturbé tout le pays durant des semaines.

Enfin, et à quelques jours des fêtes de Noël, l'abominable s'est produit en plein cœur de notre Alsace, lors de l'attentat de Strasbourg, plongeant notre région dans une immense tristesse. Qui plus est, cet attentat aura eu lieu dans un endroit hautement symbolique, le marché de Noël, dont la tradition, présente dans le cœur de chaque Alsacien, se veut annonciatrice d'espérance, de paix et de fraternité.



Une nouvelle fois, face à la menace et à l'atroce, l'unité aura prévalue.

Cette même unité, dans le respect des règles de notre République, doit nous permettre de sortir de l'impasse actuelle du mouvement des « gilets jaunes ». Car si l'on ne peut que comprendre et soutenir le mouvement dans ses revendications sociales et fiscales, on ne saurait accepter les blocages de nos concitoyens et des activités économiques, les violences ou les appels au soulèvement.

Le mouvement peut engendrer des avancées sociales et nous le souhaitons tous, mais il ne doit en aucun cas provoquer des reculs démocratiques.

Soyons vigilants, et ne perdons pas de vue l'essentiel, le respect des valeurs de notre République et d'un État assurant la liberté d'opinion de ses citoyens, leur liberté d'expression et d'association, tout en garantissant la sécurité et la protection des biens de tout un chacun.

Dans ce cadre et afin que chacune et chacun d'entre nous puisse prendre part au débat national annoncé par le gouvernement, la municipalité a ouvert un registre de doléances, accessible selon les modalités détaillées dans les pages de ce nouveau numéro de votre journal municipal.

En vous en souhaitant une bonne lecture, permettez-moi de vous adresser à toutes et à tous mes vœux de santé et de prospérité pour cette année 2019 que j'espère placée sous les signes de l'unité et de la fraternité.

Fidèlement,

Votre Maire,

Jean BIEHLER



Franck Steyer

Tél. 06 24 14 46 62

37 rue des Chasseurs 67280 OBERHASLACH franck.steyer@rkfsolutions.com



Transports SPUCK

Jean-Louis SPUCK € 06.80.13.31.72

14 rue du Capitaine Lahner 67280 OBERHASLACH 全量 03.88.50.93.70 transport.spuck@orange.fr

Relais Equestre du Neufeld



67280 Oberhaslach

FAMILLES ANDRE et BIEHLER Tél.: +33 (0) 3 88 50 91 48

TABLE ET CHAMBRES D'HOTES SUR RESERVATION Promenades et randonnées • Pension chevaux www.leneufeld.fr • E-mail : le neufeld@wanadoo.fr





Arsène Schwendemann

9b rue du Klintz - 67280 Oberhaslach 06 03 65 88 00 - 03 88 50 36 30 arsene.schwendemann@orange.fr







ġ

signalisation intérieure et extérieure ā enseignes - vitrines ū panneaux - plaques de portes marquage de véhicules w.si kakemonos - flyers - chevalets signalisation - totems cartes de visite - gravure banderoles - autocollants





Répertoire des entreprises



Restaurant Aux Ruines du Nideck

Plats Régionaux/Tartes Flambées

2 rue de Molsheim 67280 OBERHASLACH Tel:03 88 50 90 14 Fax:03 88 50 93 58 Fermé: Lundi soir ,Mardi soir. Mercredi : toute la journée







PIZZAS ET TARTES FLAMBEES A EMPORTER

Tous les mercredis soirs à Oberhaslach devant la Mairie

de 18h à 20h30

Formules adaptées à vos fêtes privées ou associatives

Formule « à volonté » à 12 \in à partir de 25 personnes

Contactez nous au:

06 87 84 11 95



www.lacroustinette@free.fr

Facebook Croustinette du Nideck



Entretien - Réparation - Embrayage - Freins Courroie de distribution - Diagnostic OBD











03 88 50 90 96 06 77 27 02 25

11 rue de la Source 67280 Oberhaslach









Du lundi au samedi Fermé dimanche et jours feriés









16G, rue des Chasseurs 67280 Oberhaslach Tél./Fax: 03 88 50 97 75 - bruche.maintenance@wanadoo.fr



Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 15 octobre 2018 Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2018, il a délibéré sur les points suivants :

<u>Passage au contenu modernisé du PLU</u>

Le contenu des plans locaux d'urbanisme a été modernisé après l'entrée en vigueur de la réforme leur permettant de mieux s'adapter aux projets portés par les collectivités. Le nouveau contenu devrait apporter davantage de clarté, une structure plus fluide et une meilleure présentation.

La commune ayant prescrit la révision du POS en PLU avant la date butoir du 1er janvier 2016 est en mesure de bénéficier des évolutions apportées par les nouveaux articles du code de l'urbanisme.

• Bilan de la concertation—Arrêt

La concertation qui s'est tenue tout au long de l'élaboration du projet a été pour la population l'occasion de venir se manifester et de faire part de ses observations. Ainsi, durant les réunions publiques de nombreuses questions ont été posées. Aucune doléance n'a été déposée dans le registre de concertation. Cependant 7 échanges ont eu lieu entre le Monsieur le Maire et des particuliers. Ces derniers ont été reportés au bilan de la concertation.

Acquisitions foncières

Le Conseil Municipal décide de l'achat de parcelles de voirie pour l'euro symbolique dans la rue des acacias et dans la rue du Mittenbach afin de se mettre en conformité avec l'espace occupé par la voirie.

Cession du Tractopelle

Le tractopelle ne répondant plus aux besoins des travaux de la commune a trouvé un acquéreur au prix de 5000 euros. Le Conseil Municipal accepte de céder à l'amiable le véhicule au tarif proposé et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.



Subventions

Le Conseil Municipal décide de ne pas réserver de suite favorable à la demande de subvention de l'association « AFM TELETHON ».



Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 17 décembre 2018 Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2018, il a délibéré sur les points suivants :

Activités économiques

En 2012 la municipalité avait pris l'engagement d'accompagner le projet d'investissement de la société Schwebel Industrie sous la forme d'une avance d'un montant de 80.000€ remboursable sans intérêts.

L'immeuble a été cédé depuis à la société Usinage d'Alsace, et conformément à la convention signée, Alsabail est amené à effectuer à notre commune, le remboursement anticipé du solde sans intérêt d'un montant de 35 555,55€. L'opération a été validée par l'ensemble du Conseil Municipal.

Office National des Forêts

Prévisions pour 2019

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité l'état prévisionnel des coupes tel qu'il est présenté par l'O.N.F.

- Recettes brutes coupes à façonner et sur pied : 101 770 € HT (volume total de bois 2 734 m³)

- Dépenses d'exploitation : 44 893 € HT

- Bilan net prévisionnel : 56 877 € HT

Prestations pour 2019

Après avoir pris connaissance du devis d'exploitation des prestations d'encadrement, des travaux d'exploitation et patrimoniaux (maintenance, sylviculture, infrastructure) en forêt communale pour l'année 2019, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver les offres ci-dessous proposées par l'ONF.

- Prestations d'encadrement de travaux d'exploitation : 4 227,00 € HT

- Prestations d'encadrement de travaux patrimoniaux : 2 219,49 € HT

Aménagements urbain

Pour parer à la problématique des places de stationnement dans le centre du village, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de réalisation de plusieurs emplacements de parking. L'un à l'emplacement de l'actuel immeuble situé au n° 17 de la rue du Nideck en face de la mairie et un deuxième à côté de l'église avec un déplacement du monument aux morts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide dans un premier temps de demander à Monsieur le Maire de faire chiffrer cet aménagement ainsi que de solliciter diverses subventions.

Lotissement

Dans le cadre de la création du futur lotissement communal, des travaux préalables de viabilisation sont à réaliser. Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de faire chiffrer ces opérations et de solliciter diverses subventions notamment la DETR et le contrat de territoire.





Consultation publique

Lors de son allocution aux Français le lundi 10 décembre dernier pour tenter de sortir de la crise des « gilets jaunes » le Président de la République a proposé d'ouvrir un grand débat national.

Il nous a semblé essentiel que les Oberhaslachoises et les Oberhaslachois puissent jouer pleinement leur rôle dans cette concertation nationale.



Un cahier de doléances a donc été ouvert en mairie pour recueillir vos témoignages, vos attentes et vos propositions, sur l'élaboration des politiques publiques qui nous concernent tous.

L'organisation de ce « grand débat national » était à l'ordre du jour du Conseil des Ministres du 12 décembre dernier où il a été fait le choix d'organiser cette concertation autour de quatre questions majeures :

- Comment mieux accompagner les Français dans leur vie quotidienne pour se loger, se déplacer, se chauffer ?
- Comment rendre notre fiscalité plus juste, plus efficace, plus compétitive et plus lisible ?
- Comment faire évoluer la pratique de la démocratie et de la citoyenneté ?
- Comment faire évoluer l'organisation de l'État et des services publics pour les rendre plus proches des Français et plus efficaces ?

Cette concertation doit durer deux mois, soit jusqu'au 1^{er} mars prochain, nous avons donc pris le parti de recueillir vos participations jusqu'au 16 février prochain, date à laquelle une copie de ce cahier de doléances sera adressée à l'ensemble de ses destinataires.



Forum des métiers et formations

Dans le cadre de sa politique de formation aux problématiques d'orientation, les établissements scolaires du secteur de Molsheim organisent un forum des métiers et des formations à la salle de la Monnaie, les 29 et 30 janvier 2019.

Seront conviés à y assister les élèves de Troisième ainsi que les élèves des sections professionnelles du secteur. Un temps spécifique en direction des familles est également prévu.

Les modalités d'ouverture et d'accueil du public sont les suivantes :

- Mardi 29 janvier de 8h à 16h45 pour les scolaires à raison de deux rotations de groupes par demi-journée ;
- Mardi 29 janvier de 17h30 à 20h pour les parents ;
- Mercredi 30 janvier de 8h à 12h pour les scolaires à raison de deux rotations de groupes pour la matinée

L'ensemble des établissements de formation du secteur, et plus largement du département y tiendront un stand pour informer élèves et familles tandis que des entreprises et des acteurs économiques locaux seront également présents pour compléter l'information.



Formation défibrillateur

La municipalité poursuit l'organisation des séances d'information gratuites sur l'utilisation d'un défibrillateur cardiaque. D'une durée d'environ une heure, les séances sont animées par Jean Luc SCHNELZAUER, ancien pompier professionnel.

La prochaine séance aura lieu Samedi 2 février 2019 à 10h.

Dans un souci d'organisation, si vous souhaitez y participer nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en Mairie.

N'hésitez pas, il n'est jamais trop tard pour sauver une vie!







Pour une rénovation énergétique réussie!

Le Département du Bas-Rhin vous informe de la tenue de nouvelles sessions de formations au titre de son Programme de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété (POPAC 67) qui vient en appui aux copropriétés, à travers des actions d'information, de sensibilisation et de formation.

A ce titre, le premier module de la formation « Bien gérer et bien rénover sa copropriété » a récemment été proposé et a eu un franc succès puisqu'une cinquantaine de participants ont pu être formés et sensibilisés grâce à l'expertise d'intervenants comme l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Bas-Rhin (ADIL 67) et l'opérateur du POPAC 67, SOLIHA Alsace.

Concilier travaux importants, avec une rénovation efficace, est une opération qui va permettre de générer des économies d'énergie, d'améliorer le confort de vie et d'augmenter la valeur patrimoniale et l'attractivité des logements.

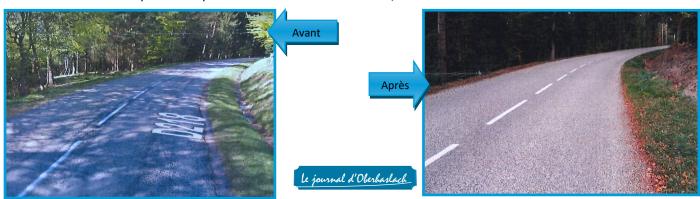
Pour connaître les étapes clefs d'une rénovation énergétique réussie et les financements mobilisables le Département du Bas-Rhin vous propose de suivre la formation pour bien rénover sa copropriété qui aura lieu le Mercredi 13 février 2019 de 14h à 17h à l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale de Molsheim située 6B rue Gaston Romazzotti.

Alors si vous êtes copropriétaires, syndic bénévole ou professionnel, vous avez la possibilité de vous inscrire directement auprès de l'opérateur SOLIHA Alsace par mail à l'adresse suivante : contact.alsace@soliha.fr

Bilan des travaux du Département sur la RD 218

En 2018, le Conseil Départemental du Bas-Rhin, en charge de l'entretien du patrimoine routier est intervenu pour des travaux d'entretien de la route départementale 218 qui traverse le Nideck. Nous profitons de cette occasion pour vous restituer le bilan de ces travaux. La zone concernée est celle située avant la grande montée, aux alentours de la rue du Gensbourg jusqu'au col des pandours. Un enduit superficiel de gravillonnage y a été posé.

Le coût de ces travaux pour le Département est évalué à 142 506,52 € TTC.



Quelques réalisations











Féerie de Noël

Le comité d'organisation a atteint l'objectif de redynamiser le Marché de Noël au centre du village où nous avons pu ressentir l'ambiance de Noël à Oberhaslach.

Les bénévoles réfléchissent déjà à de nouvelles idées pour surprendre et mettre en valeur la prochaine Féerie de Noël.

Alors... à l'année prochaine!





















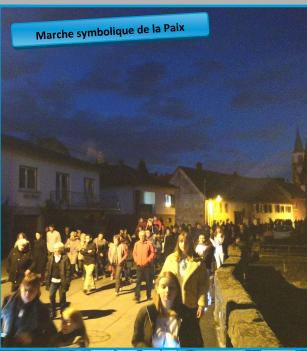
Et pour finir en beauté, le concert de la Chorale « Mely Melody » avec le Conseil de Fabrique !

Retour en image













Retour en image













Coup de projecteur sur la chorale Sainte Cécile

La chorale Sainte Cécile d'Oberhaslach est bien plus que centenaire. La date de sa création n'est pas exactement connue, mais c'est en 1910 qu'elle a été prise en main par Monsieur Charles SIMON, le grand-père de Christiane WOEHL. C'était alors un chœur d'homme.

En 1922 c'est Monsieur Charles SIMON, **le père** de Christiane qui reprend le flambeau pour la transformer en une chorale mixte. Ce sont ensuite respectivement Monsieur Jean Baptiste GEORG puis Marie-Andrée qui ont pris la direction des chantres de notre chorale avec le soutien de Christiane WOEHL.

C'est Marie-Odile KOSMALSKI qui est l'actuelle directrice et organiste.



Au fil des années, la chorale anime et participe à la vie de la commune et de la paroisse. Elle accompagne ainsi la population lors des événements joyeux, mais est également présente lors des moments plus tristes de nos paroissiens en leur offrant une présence réconfortante et un soutien inestimable.

Quelques événements marquants :

- La chorale Sainte Cécile d'Oberhaslach a chanté lors de la venue du Pape Jean-Paul II le 9 octobre 1988, au stade de la Meinau archicomble (environ 44 000 personnes). C'était l'occasion pour notre chorale d'unir nos voix à celles d'autres chorales, pour célébrer une journée historique.
- Pendant la messe télévisée en la collégiale de Niederhaslach, le dimanche 22 février 2009, elle a chanté en direct, avec les autres chorales de notre communauté de paroisses, à l'occasion de cette rencontre exceptionnelle retransmise à des milliers de téléspectateurs, grâce aux nombreuses caméras et aux 35 techniciens répartis dans l'église.



Tout au long de l'année, la chorale Sainte Cécile anime les différentes fêtes paroissiales, messes, mariages, enterrements, première communion, profession de foi, confirmation, concerts etc...

Elle est également présente lors des événements communaux en participant aux cérémonies commémoratives des 8 mai, 14 juillet, 11 novembre...

Vous aussi vous aimez chanter ? Alors n'hésitez pas, vous êtes cordialement invités à renforcer nos voix. Bien évidemment, il n'y a pas d'âge pour venir nous rejoindre. Vous pouvez prendre contact avec l'association aux coordonnées figurant cidessous.

D'avance, grand MERCI!

ASSOCIATION CHORALE SAINTE CECILE

© 06.86.23.41.64 © voyages-fuchslock@wanadoo.fr www.paroisses-bruche-hasel.fr





Zoom sur l'Hostellerie Saint Florent

Cet hiver, nous partons à la rencontre de l'équipe de l'hostellerie St Florent. Il y a tout juste 10 ans, Peggy et Sylvain achetèrent l'établissement autrefois tenu par la famille REEB.

Tous deux issus du métier de l'hôtellerie ils ont souhaité se lancer dans cette aventure pour relever un nouveau challenge. Après de gros investissements dans des travaux de mise en conformité et soutenus dans leur démarche par le Maire de l'époque Pierre BOCK, l'hôtel-restaurant a pu réouvrir dès le mois d'août 2008. L'établissement, tenu avec l'aide de 8 collaborateurs est composé de la partie hôtellerie avec 20 chambres et du restaurant qui peut



accueillir une quarantaine de personnes tout comme sa seconde salle pour les grands repas de familles, les fêtes associatives... Côté restauration, l'établissement a fait le choix de s'orienter vers une cuisine de saison. Le midi le plat du jour est proposé et le soir les pensionnaires y découvrent une carte et des suggestions qui changent régulièrement.

Sa clientèle est d'ailleurs très variée venant essentiellement de Scandinavie, d'Allemagne et de Belgique. Ils sont pour la plupart des habitués, vététistes ou randonneurs... A cette clientèle, l'équipe de l'établissement s'est d'ailleurs très bien adaptée en laissant à disposition des cartes de randonnées, en apportant des informations touristiques sur la région mais également en proposant un lieu de stockage des vélos pour les plus sportifs. Les habitants d'Oberhaslach, les entreprises locales et les associations du village sont également des clients importants de cet établissement. Peggy et Sylvain profitent d'ailleurs de l'occasion pour les remercier pour la confiance apportée depuis 2008.



Nous retenons un évènement notable durant l'année, celui du week-end gourmand de la Suisse d'Alsace proposé durant deux semaines et qui se compose de 4 plats différents accompagnés des vins. Mais la période majeure pour l'équipe du restaurant reste sans aucun doute celle des fêtes de fin d'année qui est particulièrement chargée avec des plats qui changent tous les soirs. Les marchés de Noël Alsaciens ont en effet, une forte influence sur les réservations.

La soirée de la S^t Sylvestre où une animation musicale est proposée est quant à elle toujours complète. Enfin, des soirées étapes tout au long de l'année profitent aux personnes en déplacement professionnel. Peggy et Sylvain nous parlent enfin du plaisir qu'ils ont de travailler dans un village très animé, dynamique, et dont le fleurissement est toujours salué. Ils soulignent enfin la chance qu'ils ont d'avoir des enfants indulgents et qui comprennent leur métier, tout comme leur voisinage qu'ils qualifient de très sympathique. Le maitre mot de la maison, c'est le SERVICE, dont les clients sont particulièrement satisfaits et s'y retrouvent dans une ambiance familiale à laquelle l'équipe est attachée. Service qui par ailleurs se conjugue à une grande disponibilité puisque l'établissement est ouvert toute l'année 6 jours sur 7!



En attendant des projets plus conséquents, l'établissement s'attèle essentiellement à la rénovation de ses chambres au fur et à mesure mais aussi à des travaux réguliers dans la cuisine du restaurant, de la salle et des espaces communs.

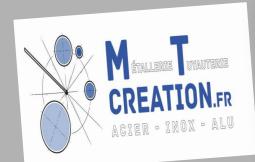
HOSTELLERIE ST FLORENT

28 rue du Nideck 67280 OBERHASLACH 03.88.50.94.10 info@hostellerie-saint-florent.com Hostellerie St Florent











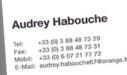
Benjamin SALER

CBS ENERGIES - 18 rue des Chasseurs 67280 OBERHASLACH Tél. 06 38 16 41 38 - benjamin.saler@cbs-energies.fr - www.cbs-energies.fr









24 rue de la Foret
67280 Oberhaslach
www.tundermax.fr

for people who create

FUNDERMAX V







Répertoire des entreprises



Portable 06 82 36 93 18















Sébastien Charre

Agent général Aréas Assurances 03, Rue des Sapins **OBERHASLACH** 28, Route du Général de Gaulle 67300 Schiltigheim Port. : 07 82 35 28 95

s.charre@areas-agence.fr s.charre.areas.fr n* Orias (www.orias.fr) : 15 004 096

L'assurance des particuliers, des professionnels et des entreprises.

Choisissez l'esprit familial à Oberhaslach

Pour votre confort nous mettons à votre disposition:

2 salles de restauration pour vos réunions familiales Une cuisine raffiné et créative

Une terrasse d'été avec notre carte de glace artisanale Le week end, notre menu barbecue Un petit déjeuner buffet grandie

Le buffet du dimanche, nos week ends et soirées à thèm Un parking privé gratuit

Renseignements, réservations:

Sylvain Ganjoueff est à votre écoute au 03 88 50 94 10

infoéhostellerie saint-florent.com, www.hostellerie-saint-florent.com

www.facebook.com/Hostellerie-SaintFlorent.Oberhaslach



Marc BALDENSPERGER Installateur Sanitaire

Entretien de Chaudière

E-mail: sanimarc@outlook.fr Tél: 06 95 56 36 44

Dépannage 7/7 24/24



SANIMARC

6 rue de Talmattrain - 67280 OBERHASLACH





Terrassement - Location d'engins matériels avec chauffeur

> 07.87.49.14.63 www.compact-tp.fr

Eric Ney Maréchal Ferrant

55, rue du Nideck 67280 Oberhaslach



Tel: 06 71 27 26 39



Dernières informations en temps réel





En recherchant sur Facebook : « Comité des fêtes Oberhaslach » Scannez moi!



Le mot de la présidente...

Chers présidents, membres des associations, chers concitoyens, chers bénévoles,

Encore une année qui vient de s'écouler avec toujours autant de succès pour nos fêtes, vos rencontres sportives et toutes les animations organisées pour notre village.

Le savoir faire, l'envie d'aller toujours plus loin sont-ils les moteurs de votre, de notre détermination à Oberhaslach ?

Alors pour cette année 2019 continuons ensemble à concrétiser vos projets, nos projets, à braver les obstacles afin d'atteindre les sommets de la réussite. Osez réaliser vos rêves, osez profiter de votre bonheur, tout cela est en vous et en nous.

Il ne nous reste plus qu'à oser pour l'avenir d'Oberhaslach.

Annette, Aurélien, Éric et Sébastien se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2019.

Mireille RODRIGUEZ

Adjointe au maire Présidente du Comité des Fêtes

<u>EN JANVIER</u>	<u>MANIFESTATION</u>	<u>ou ?</u>	ORGANISÉ PAR
Dimanche 6 De 9h à 17h	Tournoi de football Seniors Renseignements et inscription au 06.32.61.61.76	Salle des fêtes	Football Club Haslach
Vendredi 11 A 20h	Vœux du Maire	Salle des fêtes	Commune
Samedi 19 & Dimanche 20 De 9h à 20h	Tournoi football jeunes Indoor Solidarité Renseignements et inscription au 06.72.16.73.58	Salle des fêtes	Association Sportive Bruche Hasel
EN FEVRIER	<u>MANIFESTATION</u>	<u>ou ?</u>	ORGANISÉ PAR
Samedi 2 & Dimanche 3 De 9h à 20h	Tournoi Futsall jeunes LAFA Renseignements et inscription au 06.72.16.73.58	Salle des fêtes	Association Sportive Bruche Hasel
Samedi 9 A partir de 16h	Tournoi vétérans Renseignements et inscription au 06.71.72.77.26	Salle des fêtes	Football Club Haslach
Samedi 16 A 15h	Carnaval des enfants - Défilé au départ de la salle des fêtes Renseignements au 03.88.50.90.15	Salle des fêtes	Commune & Comité des fêtes
Lundi 25 De 17h à 20h	Don du sang Renseignements au 03.88.50.90.15	Salle des fêtes	EFS & Association Sportive Bruche
EN MARS	<u>MANIFESTATION</u>	<u>ou ?</u>	ORGANISÉ PAR
Samedi 16 A 20h	Fête de la Saint Patrick Renseignements et réservations au 06.88.15.64.90	Salle des fêtes	Comité des fêtes

